

L'interstellaire

Janvier 2025

Message de la direction

Bonne et heureuse année !



Que celle-ci soit remplie de beaux projets, de douceur et bons moments en famille.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous accueillons une nouvelle personne dans l'équipe de direction de l'école de l'Étoile, soit Madame Lyne Lachance. Notre clientèle en constante augmentation justifie cet ajout de ressource.

Elle sera présente à l'école 2 jours par semaine, généralement le mercredi et le vendredi. Elle complétera sa tâche dans un 2^e établissement.

Dès janvier, c'est elle qui s'occupera des classes du 3^e cycle (incluant la classe de 4-5^e année). Elle aura aussi la responsabilité de quelques comités et mandats au fur et à mesure qu'elle se familiarisera avec notre milieu.

Marie-Ève Gagnon
Directrice de l'école de l'Étoile



Horaire de l'école de l'Étoile
Préscolaire
7 h 50 à 11 h 10
12 h 40 à 14 h 02

Primaire
7 h 50 à 11 h 15
12 h 40 à 15 h 05



Pour nous joindre:
418-834-2485

[Site web de l'école](#)

Pour rejoindre le président
du CE :
cecoledeteile@gmail.com

À mettre à l'agenda

- 6 janvier : Journée pédagogique
- Semaine du 13 janvier : Inscriptions pour la relâche au SDG
- 24 janvier : Journée pédagogique
- 28 janvier : Rencontre du conseil d'établissement

Nouvelles modalités de gestion des retards

Les mois de novembre et de décembre ont été très problématiques au niveau des retards du matin. Certains jours, jusqu'à 50 enfants entrent dans l'école après 7 h 50, nous remarquons que ce sont souvent les mêmes élèves qui arrivent trop tard. **Le respect de l'horaire de l'école est une responsabilité parentale.** Si tous les jours votre enfant est en retard, vous devez partir plus tôt.

De concert avec le conseil d'établissement, nous avons convenu de mettre en place une gestion plus serrée du respect de l'heure d'arrivée à l'école. Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, l'arrivée en retard a un impact pour votre enfant, mais aussi pour les autres élèves et les enseignants qui doivent reprendre les explications ou attendre que les retardataires soient prêts à débiter.

Bonne résolution de 2025 quant aux retards :

Nous demandons à tous les parents de s'assurer que leur enfant arrive sur la cour de l'école :

- **Entre 7 h et 7 h 45 : pour les élèves inscrits au SDG à la période du matin.**
- **Entre 7 h 35 et 7 h 45 : pour les élèves qui ne sont pas inscrits au SDG le matin.**

Pour le retour du dîner, les enfants qui ne dînent pas au SDG doivent arriver sur la cour entre 12 h 30 et 12 h 35.

Un système de « billets de retard » sera mis en place à compter du 7 janvier. Voici ce qui sera appliqué :

- Au premier retard : votre enfant aura un avis écrit à faire signer à la maison (consigné au dossier).
- Au deuxième retard : votre enfant aura un avis écrit à faire signer à la maison (consigné au dossier).
- Au troisième retard : votre enfant et vous aurez une réflexion écrite à faire à la maison quant aux motifs des retards et aux solutions envisagées. Cette réflexion sera signée par la direction.

Si, malgré les étapes ci-haut mentionnées, les retards persistent, des mesures seront prises entre la direction et les familles concernées. Notre objectif ultime n'étant pas de donner des conséquences aux enfants, mais d'éliminer les retards récurrents sans motif valable.

Merci de votre collaboration afin de nous aider à ce que les cours débutent à l'heure pour tous !

Arrivée avec tout le nécessaire chaque matin

Une autre bonne résolution à prendre en ce début d'année est de vous assurer que votre enfant arrive avec tous les effets nécessaires à sa journée d'école le matin. Nous constatons une hausse marquée des livraisons de boîtes à lunch en cours de matinée et des demandes d'appel par les enfants pour pantalon, mitaines, souliers ou autres objets oubliés à la maison. Ces allers-retours alourdissent la tâche des secrétaires.

Départ le soir à 15 h 05

Nous avons souvent mentionné les règles à respecter pour permettre le bon fonctionnement de notre débarcadère le matin, mais n'avions pas encore abordé le sujet de la fin de journée.

Nous constatons que plusieurs parents viennent maintenant chercher leur enfant à 15 h 05 en voiture.

- Certains se garent dans le débarcadère et le long du trottoir qui borde l'école, ce qui est la pratique la plus sécuritaire.

- D'autres parents se stationnent dans les espaces au centre de la boucle et font signe à leur enfant de les rejoindre en traversant la voie de circulation automobile. Cette pratique est interdite, car elle représente un danger. Nous demandons aux parents qui se garent dans le stationnement au centre de la boucle de sortir de leur véhicule et de venir chercher leur enfant sur le trottoir du côté de l'école. Merci de votre collaboration.

Activités parascolaires hiver 2025

Vous recevrez sous peu l'offre d'activités parascolaires pour l'hiver 2025. Pour ce qui est du cheerleading régulier, les élèves inscrits en septembre poursuivent l'activité jusqu'en mai.

Rappel : Tempête

Voici le lien menant vers le site du CSSDN ou vous pouvez trouver l'information relative aux situations de tempête : [Tempête CSSDN](#).

Chandails du 10^e anniversaire de l'Étoile

Il nous reste encore quelques chandails disponibles. Voici les détails ci-bas :

VENTE DE CHANDAILS

Quantité limitée



CHANDAIL

À l'occasion des 10 ans de l'Étoile, nous vendons des chandails de bonne qualité au coût de 20\$ chacun.

PROFIT

Tous les profits serviront à financer les activités rassembleuses.

PAIEMENT

Le paiement se fait en argent comptant seulement. Il suffit de retourner vos sous et le bon de commande que le plus vieux de la famille a reçu.

VIDÉO

- Voir notre vidéo promotionnelle
- sur Facebook!

GRANDEUR

Au besoin, des modèles sont disponibles à l'entrée du service de garde pour vous aider à faire votre choix de grandeur.



Messages du service de garde

Rappels :

- L'absence ou l'ajout d'une présence doit être signalé avant 9h30 au service de garde sur la boîte vocale (418-834-2485 #67640). Le personnel du service de garde n'a pas accès à la boîte courriel, donc cette procédure permet de centraliser l'information, et ainsi, d'assurer le suivi et la sécurité des élèves.

- Nous tenons à vous rappeler que nous recevons les demandes de HOPHOP à partir de 15h15 seulement. Donc, pour les départs à pied, nous aviser par téléphone si votre enfant doit partir à la fin des classes (15h05).

L'équipe de l'école de l'Étoile

